

# STATISTIQUES

## CAISSES DE PRÉVOYANCE

EN

## FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS

### EXAMEN

DES

### COMPTES DE L'ANNÉE 1902

PAR LA

#### COMMISSION PERMANENTE (1)

instituée conformément à l'arrêté royal du 17 août 1874,  
pris en exécution de l'article 4 de la loi du 28 mars 1868

[33471(493)]

## CHAPITRE PREMIER

### ENSEMBLE DES OPÉRATIONS DES CAISSES (2)

#### § 1. — Renseignements statistiques.

Les établissements affiliés aux six Caisses communes de prévoyance établies dans le pays en faveur principalement

(1) La commission permanente est actuellement composée comme suit :

- MM. FIRKET (A.), Inspecteur général des Mines, président ;  
BRACONIER (F.), vice-président de la Commission administrative de la Caisse de Liège, vice-président ;  
FABRY (J.-H.), Commissaire d'arrondissement, président de la Commission administrative de la Caisse du Luxembourg, membre ;  
FROMONT (E.), Exploitant de Mines, id. ;  
HENIN (Em.), Exploitant de Mines, id. ;  
LÉROY (A.), Vice-président de la Commission administrative de la Caisse du Couchant de Mons, id. ;  
LIBERT (J.), ingénieur en chef, Directeur des mines à Namur, id. ;  
MARCETTE (A.), ingénieur en chef, Directeur des Mines, à Mons, id. ;  
MINSIER (C.), Inspecteur général des Mines, id. ;  
SMEYSTERS (J.), Ingénieur en chef, Directeur des Mines, id. ;  
SOTTIAUX (A.), Vice-président de la Commission Administrative de la Caisse du Centre, id. ;  
DEJARDIN (L.), Ingénieur en chef des Mines, Directeur à l'administration centrale, membre-secrétaire.

(2) Rapporteur : M. L. Dejardin.

des ouvriers mineurs, ont été, en 1902 comme en 1901 et en 1900, au nombre de 127.

Ces établissements ont occupé 134,701 ouvriers, soit 662 de plus que l'année précédente.

Leurs salaires globaux ont atteint en 1902 la somme de 158,615,599 francs, inférieure de 8,675,111 francs au chiffre correspondant de 1901. Quant au nombre de journées de travail qui était de 39,404,237 en 1901, il s'est élevé à 39,571,673 en 1902.

Le gain annuel et le salaire journalier moyen ont été respectivement de 1,178 francs et de fr. 4-01, inférieurs de 69 francs et de 23 centimes aux chiffres correspondants de 1901; ils dépassent toutefois encore ceux de 1899 et des années antérieures.

Nous donnons dans le tableau suivant, en majeure partie d'après les rapports annuels des différentes Caisses, les renseignements que nous venons de résumer. Nous y avons joint le rappel des quatre années précédentes.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

—

ANNÉE 1902

DÉSIGNATION DES CAISSES	Nombre		Nombre de journées de travail
	d'exploita- tions associées	d'ouvriers occupés	
Caisse de Mons . . . . .	16	28,595	8,364,948
— de Charleroi . . . . .	35	48,551	14,224,318
— du Centre . . . . .	8	18,827	5,444,392
— de Liège . . . . .	42	34,690	10,461,351
— de Namur . . . . .	16	3,255	865,254
— du Luxembourg . . . . .	10	783	211,410
Totaux et nombres moyens . . . . .	127	134,701	39,571,673
Rappel de 1901 . . . . .	127	134,039	39,404,237
» de 1900 . . . . .	127	133,313	39,946,464
» de 1899 . . . . .	128	123,131	36,531,756
» de 1898 . . . . .	127	123,220	37,139,369

Montant total des salaires	Salaire moyen		OBSERVATIONS
	par an	par journée	
Fr. 28,722,244	Fr. 1,004	Fr. 3 43	
60,775,103	1,252	4 27	
22,874,702	1,215	4 20	
41,543,610	1,198	3 97	
3,914,660	1,203	4 52	
785,280	1,003	3 71	
158,615,599	1,178	4 01	293.5 journées par an.
167,290,710	1,247	4 24	293.9 id. id.
184,092,470	1,381	4 61	299.6 id. id.
143,164,969	1,163	3 92	296.7 id. id.
132,515,318	1,075	3 57	301.4 id. id.

## § 2. — Recettes et dépenses des Caisses communes de prévoyance.

La baisse générale des salaires résultant d'une situation moins favorable de l'industrie charbonnière qui s'était déjà manifestée en 1901, s'est encore accentuée en 1902. Elle a eu naturellement sa répercussion sur les recettes des Caisses communes de prévoyance.

Celles-ci n'ont plus été en 1902 que de fr. 3,696,772-72, inférieures par conséquent de fr. 158,125-11 ou de 4.1 % à celles de l'année précédente.

Quant aux dépenses, elles n'ont cessé de croître; elles ont atteint en 1902 le chiffre de 3,050,676 francs, dépassant par conséquent de fr. 87,693-96 celles de 1901.

Cependant, comme elles sont encore notablement inférieures aux recettes, l'avoir en réserve a pu s'accroître d'un nouvel excédent montant à fr. 646,096-72, et atteindre au 31 décembre 1902 le chiffre de fr. 11,925,072-06.

Depuis dix ans, c'est-à-dire depuis la dernière année où les salaires ont atteint un minimum, cet avoir s'est accru de fr. 4,207,781-95, soit de plus de 54 %.

Les charges annuelles des Caisses suivent également une marche ascendante, le nombre des personnes secourues allant sans cesse croissant. Elles sont évaluées au 1<sup>er</sup> janvier 1903 à fr. 2,973,844-20, supérieures par conséquent de fr. 61,101-15 à l'estimation de l'année 1901, qui elle-même était restée de fr. 77,627-52 en dessous de la réalité.

Le tableau ci-après renseigne en détail, pour chacune des Caisses, la nature et le montant de leurs recettes et de leurs dépenses.

Comme les années antérieures, nous y avons également fait figurer le mouvement des Caisses particulières de secours des établissements affiliés aux Caisses communes, ainsi que les chiffres de l'avoir et des charges de ces dernières.

## OPÉRATIONS

## RECETTES

DÉSIGNATION DES CAISSES	Caisses communes de prévoyance			
	Retenues sur les salaires	Cotisations des exploitants	Subventions de l'Etat	Subventions des provinces
Caisse de Mons. . . . .	»	864,355 08	10,801 33	2,239 »
— Charleroi . . . . .	»	911,977 34	13,803 32	2,302 »
— Centre . . . . .	286,046 35	286,046 36	7,224 10	1,459 »
— Liège. . . . .	»	840,406 62	11,723 21	»
— Namur . . . . .	»	58,771 42	1,006 66	550 »
— Luxembourg . . . . .	5,889 61	5,889 61	231 44	»
Totaux. . . . .	291,935 96	2,967,446 43	44,790 06	6,550 »

## DÉPENSES

DÉSIGNATION DES CAISSES	Pensions	Secours	Autres dépenses	Frais d'admi- nistration
Caisse de Mons. . . . .	788,311 49	»	6,443,14	16,123 79
— Charleroi . . . . .	464,080 58	322,364 90	»	16,215 73
— Centre . . . . .	538,250 »	3,006 60	(1) 2,133,25	4,643 10
— Liège. . . . .	292,092 »	509,134 »	1,550 »	10,137 17
— Namur . . . . .	28,767 »	33,266 50	»	2,599 25
— Luxembourg . . . . .	11,097 50	»	»	460 »
Totaux . . . . .	2,123,598 57	866,772 »	10,126,39	50,179 04

(1) Moins-value sur titres de rente belge.

## DES CAISSES.

(EN FRANCS)

		Caisses particulières de secours			Total général
Autres Recettes	Total	Retenues sur les salaires	Cotisations des exploitants	Total	
145,393 61	1,022,789 02	»	374,562 17	374,562 17	1,397,351 19
71,063 79	999,146 45	»	778,547 12	778,547 12	1,777,693 57
58,973 07	639,748 88	117,679 08	117,679 07	235,358 15	875,107 03
101,149 57	953,279 40	119,600 »	815,180 »	934,780 »	1,888,059 40
8,163 50	68,491 58	19,050 »	30,559 52	49,609 52	118,101 10
(1) 1,306 73	13,317 39	7,746 61	3,234 86	10,981 47	24,298 86
386,050 27	3,696,772 72	264,075 69	2,119,762 74	2,383,838 43	6,080,611,15

(1) Dont fr. 586-73 intérêts des sommes versées à la Caisse d'épargne.

(EN FRANCS)

Total des Caisses communes	Caisses particulières de secours	Total général	Avoir au 1er janvier 1903 des Caisses communes de prévoyance	Charges annuelles au 1er janvier 1903 de ces Caisses
810,878 42	(2) 374,562 17	1,185,440 59	4,336,431 72	780,196 10
802,661 21	778,547 12	1,581,208 33	2,378,410 45	783,010 90
548,032 95	(3) 228,623 96	776,656 91	2,022,380 98	542,977 20
812,913 17	933,000 »	1,745,913 17	2,875,210 21	793,654 »
64,632 75	49,609 52	114,242 27	268,611 93	62,066 »
11,557 50	10,902 45	22,459 95	44,026 77	11,940 »
3,050,676 »	2,375,245 22	5,425,921 22	11,925,072 06	2,973,844 20

(2) Une somme de fr. 48,046-17 a en outre été dépensée en distribution de charbon et en subsides tant à des établissements hospitaliers qu'à des établissements d'instruction pour les enfants d'ouvriers.

(3) Secours en argent.

Le rapport global de l'avoir aux charges a donc été en 1902 de 4.01, soit une nouvelle différence en plus de 0.14 par rapport à l'exercice antérieur.

Grâce aux taux relativement élevés des salaires pendant les quatre dernières années, l'amélioration de la situation des Caisses a été considérable, le rapport que nous envisageons ayant passé de 3.16 à 4.01, soit une augmentation de 0.85 ou près de 27 %.

Toutes les caisses ont encore clôturé le présent exercice par des excédents de recettes. Ceux-ci ont été importants pour les Caisses des bassins houillers, à l'exception de la Caisse de Namur où le boni n'a plus été que de fr. 3,858-33. La charge relativement importante que lui ont léguée les exploitations inactives, et qui, sur un total de fr. 62,033-50 distribués en pensions et secours, est encore de 10,461 francs, en est la principale cause.

Le boni global est inférieur de fr. 245,819-07 à celui de 1901 et de fr. 624,826-92 à celui de l'année 1900.

Le fait est général et mérite de fixer l'attention des administrateurs des Caisses communes.

---

La recette moyenne par tête d'ouvrier affilié a été en 1902 de fr. 27-44, inférieure par conséquent de fr. 1-24 au chiffre correspondant de 1901.

Elle varie considérablement suivant les diverses Caisses, étant de fr. 35-77 à Mons, de fr. 33-99 dans le Centre, de fr. 27-48 à Liège, de fr. 21-04 et fr. 20-58 à Namur et à Charleroi, pour descendre jusque fr. 17-01 dans le Luxembourg.

Calculées d'après la même base, les charges des Caisses pour 1903 sont en moyenne de fr. 22-07, supérieures de fr. 0-40 à celles de 1902. Ici encore se marquent des écarts considérables entre les différentes Caisses. Alors

qu'au Centre et à Mons les charges sont respectivement de fr. 28-88 et de fr. 27-28 par tête d'ouvrier affilié, elles ne sont que de fr. 22-88 à Liège, fr. 19-07 à Namur, fr. 16-13 à Charleroi et fr. 15-25 dans le Luxembourg.

### § 3. — Pensions et secours.

Le tableau ci-après renseigne, par catégories de bénéficiaires, le nombre de personnes secourues par chacune des Caisses communes de prévoyance, ainsi que le montant des sommes qui leur ont été allouées. Il donne également le taux moyen annuel des secours accordés pour chacune des catégories ainsi formées.

DÉSIGNATION DES PERSONNES SECOURUES	NOMBRE DE PERSONNES SECOURUES						Ensemble
	Mons	Charleroi	Centre	Liège	Namur	Luxembourg	
<i>1<sup>o</sup> Pensions viagères</i>							
a) Ouvriers mutilés incapables de travailler . . . . .	1,459	532	981	1,026	47	41	4,086
b) Veuves d'ouvriers morts par accident et d'ouvriers mutilés incapables de travailler . . .	1,030	682	382	614	86	17	2,811
c) Parents d'ouvriers morts par accident . . . . .	45	24	206	36	4	8	323
d) Ouvriers vieux et infirmes . . . . .	1,569	(1)2,171	1,098	(2)3,308	1	43	8,190
e) Veuves d'ouvriers vieux et infirmes . . . . .	817	62	908	»	»	»	1,787
Ensemble . . . . .	4,920	3,471	3,575	4,984	138	109	17,197
<i>2<sup>o</sup> Pensions temporaires</i>							
f) Enfants d'ouvriers mutilés, de veuves d'ouvriers tués, orphelins de père et de mère d'ouvriers et de veuves d'ouvriers vieux et infirmes; frères et sœurs d'ouvriers tués. . . . .	808	724	5	281	44	5	1,867
<i>3<sup>o</sup> Secours</i>							
g) Ouvriers blessés; parents d'ouvriers tués et d'ouvriers vieux et infirmes; veuves d'ouvriers idem; autres parents idem; dots de veuves se remariant. . . . .	»	1,846	10	31	184	8	2,079
Ensemble . . . . .	5,728	6,041	3,590	5,296	366	122	21,143

(1) Dont 294 ouvriers vieux ou infirmes, simplement secourus pour une somme de fr. 28,451-70.

(2) Dont 1,329 âgés de moins de 60 ans assimilés aux vieux ouvriers.

(3) Gratifications à des veuves remariées.

MONTANT DES PENSIONS ET DES SECOURS							MOYENNE des pensions et des secours par personne						
Mons	Charleroi	Centre	Liège	Namur	Luxembourg	Ensemble	Mons	Charleroi	Centre	Liège	Namur	Luxembourg	Ensemble
320,367 41	115,705 09	175,706 50	175,506 »	10,760 »	5,512 50	803,557 50	220	217	179	171	229	134	197
146,311 26	136,084 86	50,398 50	93,788 »	15,750 50	2,125 »	444,458 12	142	199	132	153	183	125	158
6,933 90	3,290 70	20,850 »	5,154 »	900 »	495 »	37,623 60	154	137	104	143	225	62	116
223,638 50	200,603 21	214,561 »	503,980 »	120 »	2,090 »	1,144,992 71	142	92	195	152	120	49	140
59,754 22	1,474 29	76,734 »	»	»	»	137,962 51	73	24	84	»	»	»	77
757,005 29	457,158 15	538,250 »	778,428 »	27,530 50	10,222 50	2,568,594 44	154	132	151	156	199	94	149
31,306 20	35,374 13	288 »	17,644 »	1,357 »	200 »	86,169 33	39	49	58	63	31	40	46
»	293,913 20	(3) 2,718 60	5,154 »	33,146 »	675 »	335,606 80	»	159	272	166	180	84	161
788,311 49	786,445 48	541,256 60	801,226 »	62,033 50	11,097 50	2,990,370 57	138	130	151	151	169	91	141

Le nombre total des personnes de toutes catégories secourues a dépassé de 387 le chiffre correspondant de 1901.

Cette augmentation porte principalement sur les vieux ouvriers (222), sur les veuves des vieux ouvriers (71) et sur les personnes simplement secourues, sans titres à l'obtention d'une pension (109).

Par contre, le chiffre des pensions temporaires a encore diminué de 65.

Quant au taux moyen des secours, il ne s'est guère modifié.

---

Depuis la rédaction de notre précédent rapport, une loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail a été votée et promulguée. Elle entrera vraisemblablement en vigueur dans le courant de 1905.

Les Caisses communes de prévoyance soumises au régime de la loi du 28 mars 1868 jouiront du bénéfice de l'agrément au même titre que les caisses communes d'assurance et les compagnies d'assurance à primes fixes reconnues par le Gouvernement, mais à la condition, entr'autres, de continuer à servir les pensions ou rentes dues à raison d'accidents survenus avant l'entrée en vigueur de la loi.

Cette condition donne plus d'intérêt encore que précédemment au tableau ci-après où, comme les années précédentes, nous avons indiqué séparément et pour chaque caisse, d'une part les secours distribués à la suite d'accidents, de l'autre les secours impartis aux ouvriers invalides ou vieux, à leurs veuves et à leurs enfants.

Nous avons en outre rappelé globalement les chiffres correspondants des huit exercices antérieurs.



DÉSIGNATION  DES  CAISSES	Secours distribués à la suite d'accidents			
	Personnes secourues		Sommes allouées	
	Nombre total	En o/o du nombre des ouvriers occupés	Globales	Par tête de personne secourue
			Fr.	Fr.
Mons . . . . .	3,342	11.7	504,918 77	151 10
Charleroi . . . . .	3,804	7.8	584,247 98	153 60
Centre . . . . .	1,584	8.4	249,961 60	157 80
Liège . . . . .	1,988	5.7	297,246 »	149 50
Namur . . . . .	365	11.2	61,913 50	169 60
Luxembourg . . . . .	79	10.1	9,007 50	114 »
Totaux et moyennes. . . . .	11,162	8.28	1,707,295 35	152 96
Rappel de 1901 . . . . .	11,068	8.26	1,680,567 74	151 85
» 1900 . . . . .	11,060	8.29	1,668,071 65	150 82
» 1899 . . . . .	11,170	9.07	1,670,895 05	149 58
» 1898 . . . . .	11,230	9 11	1,664,652 69	148 20
» 1897 . . . . .	11,194	9 27	1,653,040 94	147 67
» 1896 . . . . .	11,012	9 17	1,609,358 97	147 97
» 1895 . . . . .	10,879	9 13	1,565,641 07	143 91
» 1894 . . . . .	10,693	9 11	1,515,297 58	142 »

Secours résultant de la vieillesse ou de l'infirmité				RÉPARTITION en % des secours globaux		RAPPORT % du montant des secours aux chiffres globaux des salaires	
Personnes secourues		Sommes allouées		Par suite d'accidents	Par suite d'invalidité	Accidents	Invalidité et vieillesse
Nombre total	En % du nombre des ouvriers occupés	Globales	Par tête de personne secourue				
		Fr.	Fr.				
2,386	8.3	283,392 72	118 73	64.05	35.95	1.76	0.99
2,237	4.6	202,197 50	90 40	74.29	25.71	0.96	0.33
2,006	10.7	291,295 »	145 21	46.18	53.82	1.09	1.27
3,308	9.5	503,980 »	152 33	37.10	62.90	0.72	1.21
1	0.03	120 »	120 »	99.81	0.19	1.58	0.003
43	5.5	2,090 »	48 60	81.17	18.83	1.15	0.27
9,981	7.41	1,283,075 22	128 53	57.09	42.91	1.08	0.81
9,688	7.23	1,229,723 22	126 92	57.75	42.25	1.05	0.73
9,325	7.00	1,188,693 10	127 47	58.39	41.61	0.91	0.65
9,010	7.32	1,160,930 36	128 84	59.00	41.00	1.17	0.81
8,719	7 08	1,110,832 35	126 38	59.98	40.02	1.26	0.84
8,247	6 82	1,059,393 66	128 46	6.09	39.1	1.36	0.87
7,745	6 45	999,807 79	133 72	61.7	38.3	1.39	0.86
7,389	6 20	947,619 14	129 12	62.3	37.7	1.40	0.85
6,830	5 80	870,916 41	128 »	63.5	36.5	1.38	0 83

De ce tableau il résulte qu'en 1902 les secours accordés à l'invalidité et à la vieillesse atteignent 42.91 % de la somme globale des pensions et secours ; que celle-ci correspond à 1.89 % du montant total des salaires, et qu'il a fallu appliquer 1.08 % de ceux-ci pour subvenir aux charges résultant des accidents du travail.

La part importante et toujours croissante accordée à la retraite en ressort nettement.

#### § 4. — Recettes et dépenses des Caisses particulières de secours.

Les recettes des Caisses particulières de secours, auxiliaires des Caisses communes de prévoyance, se sont élevées en 1902 à fr. 2,383,838-43, dont fr. 264,075-69 proviennent de retenues sur salaires.

Elles sont inférieures de fr. 7,121-13 à celles de 1901.

Quant aux dépenses, elles ont atteint la somme de fr. 2,375,245-22 et dépassent ainsi de fr. 38,703-78 celles de l'exercice antérieur.

Elles se subdivisent ainsi que l'indique le tableau suivant.

DÉSIGNATION DES SECOURS							
	Mons	Charleroi	Centre	Liège	Namur	Luxembourg	ENSEMBLE
Argent . . . . .	253,337 85	375,006 81	228,623 96	546,660 »	27,295 90	5,001 10	1,435,925 62
Médicaments . . . . .	7,718 67	122,928 81	»	212,300 »	8,094 75	»	351,042 23
Charbon, vivres et divers	13,371 50 <sup>(1)</sup>	106,693 85 <sup>(2)</sup>	»	54,940 »	4,864 80	»	179,870 15
Médecins . . . . .	100,134 15	173,917 65	» <sup>(3)</sup>	119,100 »	9,354 07	5,901 35 <sup>(4)</sup>	408,407 22
Totaux. . . . .	374,562 17	778,547 12	228,623 96	933,000 »	49,609 52	10,902 45	2,375,245 22

(1) Non compris fr. 48,046-17 alloués à titre de subside à divers établissements hospitaliers, pour l'instruction d'enfants d'ouvriers, distribution gratuite de charbon, etc.

(2) Dont fr. 32,923-45 pour frais d'entretien dans les hôpitaux.

(3) Le service médical des charbonnages du Centre est organisé en dehors des caisses particulières de secours.

(4) Y compris les médicaments.

Par tête d'ouvrier des établissements affiliés, elles s'élèvent donc en moyenne à fr. 17-63; ce chiffre est de fr. 26-90 à Liège; pour les autres Caisses il varie de 16 francs à Charleroi à fr. 12-10 au Centre; mais dans ce bassin, le service médical n'y figure pas, tandis qu'il constitue une part très importante des dépenses dans les autres bassins.

Si l'on ajoute à ce chiffre de fr. 17-63 la somme de fr. 22-20 correspondant au montant des pensions et secours calculé d'après la même base, on constate qu'il a été dépensé en secours de toute nature, par tête d'ouvrier, une somme de fr. 39-83, équivalente à 3.38 % du gain annuel moyen.

Le montant total des secours distribués par les Caisses communes de prévoyance et les Caisses particulières de secours ayant été en 1902 de fr. 5,365,615-79 et la production totale brute des charbonnages ayant atteint 22,877,470 tonnes, il en résulte que ces secours correspondent à plus de 23 centimes par tonne extraite.

### § 5. — Accidents déclarés par les Sociétés affiliées.

379 accidents, dont 123 mortels et 256 ayant occasionné des blessures plus ou moins graves, ont été déclarés en 1902 aux Caisses communes de prévoyance.

Ils se répartissent comme suit :

Mons . . .	66 accidents dont 23 mortels.
Charleroi . . .	222 id. 58 id.
Centre. . .	19 id. 9 id.
Liège . . .	55 id. 27 id.
Namur . . .	13 id. 6 id.
Luxembourg . . .	4 id. » id.

69 personnes ont, en outre, été secourues en 1902 par la Caisse de Mons, pour accidents survenus antérieurement. A Charleroi, les 222 accidents renseignés à la Caisse comprennent 107 ouvriers blessés en 1901, mais qui n'ont été signalés que l'année suivante.

Par comparaison avec l'année précédente, nous constatons une diminution de une unité du nombre des accidents mortels et une augmentation égale du nombre des blessés.

Le tableau suivant renseigne les chiffres de 1902 comparés à ceux des cinq années antérieures.

ANNÉES	NOMBRE				
	d'accidents	de tués	de blessés	de victimes	d'ouvriers affiliés
1897 . . .	414	111	305	416	120,885
1898 . . .	408	134	274	408	123,220
1899 . . .	339	102	237	339	123,131
1900 . . .	336	126	211	337	133,313
1901 . . .	379	124	255	379	134,039
1902 . . .	379	123	256	379	134,703
Nombres proportionnels par 1,000 ouvriers affiliés					
1897 . . .	3 42	0 92	2 52	3 44	1,000
1898 . . .	3 31	1 09	2 22	3 31	1,000
1899 . . .	2 76	0 83	1 93	2 76	1,000
1900 . . .	2 52	0 95	1 59	2 54	1,000
1901 . . .	2 83	0 93	1 90	2 83	1,000
1902 . . .	2 81	0 91	1 90	2 81	1,000

La proportion d'accidents constatée en 1901 s'est maintenue à peu près constante en 1902.

## § 6. — Renseignements rétrospectifs.

De même que dans les précédents rapports, nous réunissons dans les trois tableaux qui suivent, pour la période décennale 1893-1902, les nombres d'ouvriers des établissements affiliés à chacune des Caisses communes, ainsi que le mouvement de leurs opérations.

## 1. — Nombres d'ouvriers des établissements affiliés

ANNÉES	Mons	Charleroi	Centre	Liège	Namur	Luxembourg	Ensemble
1893. . .	26,377	39,136	16,581	29,338	2,694	571	114,697
1894. . .	27,198	40,804	16,914	29,164	2,619	660	117,359
1895. . .	27,449	41,890	17,074	29,297	2,639	714	119,063
1896. . .	28,002	42,157	16,956	29,650	2,553	726	120,044
1897. . .	27,955	42,191	16,729	30,466	2,729	815	120,855
1898. . .	28,054	43,525	17,051	30,869	2,879	842	123,220
1899. . .	27,775	43,031	17,246	31,294	2,925	860	123,131
1900. . .	28,850	48,488	18,325	33,438	3,311	901	133,313
1901. . .	28,643	48,160	18,561	34,519	3,297	859	134,039
1902. . .	28,595	48,551	18,827	34,692	3,255	783	134,703

## 2. — RECETTES DES

ANNÉES	Caisses communes de prévoyance			
	Retenues sur les salaires	Cotisation des exploitants	Subventions de l'Etat	Subventions des provinces
1893 . . . . .	193,955 90	1,985,339 08	45,208 08	9,791 »
1894 . . . . .	206,405 34	2,111,823 01	44,971 52	9,755 »
1895 . . . . .	214,122 72	2,163,455 95	45,255 57	6,692 »
1896 . . . . .	216,502 18	2,218,194 00	44,908 68	6,663 »
1897 . . . . .	222,471 85	2,314,799 71	44,434 09	7,674 50
1898 . . . . .	240,815 13	2,532,662 35	43,992 01	6,981 »
1899 . . . . .	258,712 13	2,717,373 97	44,460 19	6,775 »
1900 . . . . .	333,517 60	3,451,752 55	44,626 97	7,658 86
1901 . . . . .	310,343 24	3,133,139 86	44,886 79	6,550 »
1902 . . . . .	291,935 96	2,967,446 43	44,790 06	6,650 »

## 3. — DÉPENSES DES

ANNÉES	Pensions	Secours	Autres dépenses	Frais d'administration
1893 . . . . .	1,703,195 40	621,240 75	»	46,857 93
1894 . . . . .	1,756,005 44	630,209 05	(1) 1,760 »	53,069 77
1895 . . . . .	1,840,886 41	672,373 80	1,178 »	50,451 85
1896 . . . . .	1,912,070 39	697,096 37	»	44,180 09
1897 . . . . .	1,963,590 20	748,844 40	»	45,972 67
1898 . . . . .	2,008,744 29	766,740 75	»	45,729 14
1899 . . . . .	2,032,727 86	799,097 55	»	47,954 62
1900 . . . . .	2,050,195 »	806,569 75	»	48,662 80
1901 . . . . .	2,087,880 36	822,410 60	»	52,691 08
1902 . . . . .	2,123,586 57	866,784 00	10,126 39	50,179 04

(1) Moins-value sur titres de la caisse du Centre.

SIX CAISSES (en francs)

		Caisses particulières de secours			TOTAL
Autres recettes	TOTAL	Retenues sur les salaires	Cotisations des exploitants	TOTAL	GÉNÉRAL
289,263 40	2,523,537 46	257,450 38	1,550,467 39	1,807,917 77	4,331,455 23
300,106 28	2,673,061 15	256,607 06	1,550,647 28	1,807,254 34	4,480,315 49
299,977 38	2,729,503 62	254,404 72	1,651,471 46	1,905,876 18	4,635,379 80
290,196 91	2,776,464 77	269,066 20	1,627,662 64	1,896,728 84	4,674,158 86
292,023 70	2,881,403 85	269,048 98	1,600,373 41	1,869,422 39	4,750,826 24
301,527 01	3,125,977 50	304,563 76	1,681,586 81	1,986,150 57	5,112,128 07
303,795 69	3,331,116 98	323,053 91	1,803,545 59	2,126,599 50	5,457,716 48
338,795 21	4,176,351 19	317,241 91	2,114,709 20	2,431,951 11	6,608,302 30
359,977 94	3,854,897 83	267,284 10	2,123,675 46	2,390,959 56	6,245,857 39
386,050 27	3,696,772 72	264,075 69	2,119,762 74	2,383,838 43	6,080,611 15

SIX CAISSES (en francs)

Total des caisses communes	Caisses particulières de secours	TOTAL GÉNÉRAL	Avoir au 31 décembre des caisses communes de prévoyance	Charges annuelles au 31 décembre de ces caisses
2,371,294 13	1,845,663 44	4,216,957 57	7,717,290 11	2,266,816 91
2,441,044 06	1,849,947 22	4,290,991 48	7,949,307 »	2,390,219 55
2,564,890 06	1,979,630 81	4,544,520 87	8,113,920 74	2,491,774 31
2,653,346 85	1,898,528 44	4,551,875 29	8,237,038 66	2,592,842 16
2,758,407 27	1,838,145 80	4,596,553 07	8,360,035 24	2,699,379 11
2,821,214 18	1,944,928 45	4,877,142 63	8,664,798 96	2,767,912 65
2,879,780 03	2,045,198 36	4,924,978 39	9,116,135 91	2,819,921 30
2,905,427 55	2,190,283 76	5,095,711 31	10,387,059 55	2,847,209 15
2,962,982 04	2,336,541 44	5,299,523 48	11,278,975 34	2,912,743 05
3,050,676 »	2,375,245 22	5,425,921 22	11,925,072 06	2,973,844 20



## CHAPITRE II

### OPÉRATIONS DE CHACUNE DES CAISSES DE PRÉVOYANCE ET DES CAISSES DE SECOURS

#### CAISSE DE MONS (1)

Le nombre des associés est de seize, à savoir :

Quatorze sociétés charbonnières ;

Un entrepreneur de transports par chevaux ;

L'État belge, pour les chemins de fer du Haut et du Bas Flénu et de Frameries à Saint-Ghislain et pour les Délégués à l'inspection des travaux souterrains des mines de houille affiliées.

D'après les renseignements fournis par les associés :

Le nombre des ouvriers occupés par eux	
en 1902, a été de . . . . .	28,595
Celui des journées de travail de . . .	8,364,948
Le montant des salaires de . . . . fr.	28,722,244
Le salaire moyen annuel de l'ouvrier,	
de . . . . . fr.	1,004 45
Son salaire moyen journalier, de . fr.	3 433

Le tableau suivant permet d'établir, en ce qui concerne les mêmes éléments, des comparaisons avec les résultats des cinq années antérieures.

---

(1) Rapporteur : M. A. Marcette .

ANNÉES	Nombres		Montant des salaires	Salaire moyen	
	d'ou- vriers	de journées		annuel	journa- lier
			Fr.	Fr.	Fr.
1897 . . .	27,955	7,736,052	23,579,903	843 50	3 05
1898 . . .	28,054	8,328,741	26,844,875	956 90	3 22
1899 . . .	27,775	8,197,147	28,791,099	1,036 58	3 51
1900 . . .	28,850	8,592,836	34,593,774	1,199 09	4 026
1901 . . .	28,643	8,453,994	31,095,899	1,085 64	3 678
Moyennes .	28,255	8,261,754	28,981,110	1,025 69	3 508
1902 . . .	28,595	8,364,948	28,722,244	1,004 45	3 433

Par rapport à l'exercice 1901, il y a eu, en 1902 :

Diminution de :

48 , dans le nombre des ouvriers;  
89,046 , dans celui des journées;  
Fr. 2,373,655 , dans le montant des salaires;  
Fr. 81-19 , dans le salaire moyen annuel;  
Fr. 0-245, dans le salaire moyen journalier.

Comparés à la moyenne de la période quinquennale précédente, le salaire moyen annuel et le salaire moyen journalier de l'ouvrier de toutes catégories sont, en 1902, inférieurs respectivement de fr. 21-24 et de fr. 0-075.

**A. — Caisses communes de prévoyance. — (Caisse des accidents et Caisse de retraite.)**

Pendant l'année 1902, les recettes se sont élevées à la somme de fr. 1,022,789-02, se décomposant dans les trois postes suivants :

Sommés versées par les affiliés :

Cotisation à la Caisse des accidents . . . . . fr.	574,798 88	
Cotisation à la Caisse de retraite . . . . . fr.	287,399 86	
Subvention extraordinaire (art. 8 des statuts) fr.	2,156 84	
	<hr/>	fr. 864,355 08

Subsides :

État . . . . . fr.	10,801 33
Province. . . . . fr.	2,239 »

Reliquat, par suite du décès de divers ayants-droit, de la somme allouée, en 1902, par le Conseil provincial du Hainaut, à titre d'intervention de la Province, dans la pension de certaines catégories de vieux ouvriers . . . . fr.

375 »

	<hr/>	fr. 13,415 33
Intérêts des capitaux placés . . . . . fr.		145,018 61

Fr. . . . 1,022,789 02

La somme inscrite par le Conseil provincial du Hainaut, à son budget de 1902, en faveur des vieux ouvriers, a été, comme précédemment, de 35,000 francs, dont, pour sa part, la Caisse du Couchant de Mons a touché 13,401 francs.

Les dépenses, pendant l'exercice 1902, ont été de fr. 810,878-42, se subdivisant comme suit :

Pensions et secours :	
Caisse des accidents . . . . .	fr. 504,918 77
Caisse de retraite,	
Vieuxouvriers	fr. 223,638 50
Veuves de vieux	
ouvriers . . . . .	fr. 59,754 22
	————— fr. 283,392 72
	————— fr. 788,311 49
Frais d'administration . . . . .	fr. 16,123 79
Amortissement d'anciennes créances irrécou-	
vrables . . . . .	6,443 14
	—————
	Fr. 810,878 42

Les tableaux suivants donnent les relevés des recettes et des dépenses pour les années 1897 à 1901 et pour l'année 1902 :

I. — *Ensemble des deux caisses*

ANNÉES	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses
	Fr.	Fr.	Fr.
1897 . . . . .	859,190 03	763,241 18	95,948 85
1898 . . . . .	953,729 90	781,206 33	172,523 57
1899 . . . . .	999,168 92	784,677 29	214,491 63
1900 . . . . .	1,190,127 97	783,228 80	406,899 17
1901 . . . . .	1,085,305 74	793,318 78	291,986 96
Moyennes . . . . .	997,504 51	731,134 48	266,370 03
1902 . . . . .	1,022,789 02	810,878 42	211,910 60

II. — *Caisse des accidents.*

ANNÉES	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses
	Fr.	Fr.	Fr.
1897 . . . . .	603,362 85	532,468 72	70,894 13
1898 . . . . .	664,802 45	542,348 42	122,454 03
1899 . . . . .	691,091 26	534,439 29	156,651 97
1900 . . . . .	819,859 09	525,796 28	294,062 81
1901 . . . . .	748,602 63	522,990 20	225,612 43
Moyennes . . . .	705,543 66	531,608 58	173,935 08
1902 . . . . .	708,521 44	527,485 70	181,035 74

III. — *Caisse de retraite.*

ANNÉES	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses
	Fr.	Fr.	Fr.
1897 . . . . .	255,827 18	230,772 46	25,054 72
1898 . . . . .	288,927 45	238,857 91	50,069 54
1899 . . . . .	308,077 66	250,238 00	57,839 66
1900 . . . . .	370,268 88	257,432 52	112,836 36
1901 . . . . .	336,703 11	270,328 58	66,374 53
Moyennes . . . .	311,960 86	249,525 89	62,434 97
1902 . . . . .	314,267 58	283,392 72	30,874 86

L'avoir social était en 1897, de fr. 3,038,619-79, se répartissant comme suit entre les deux caisses :

Caisse des accidents . . fr. 2,467,964 »  
 Caisse de retraite . . . . 570,655 79

Il s'est accru d'année en année des excédents indiqués aux tableaux I, II et III, et il est devenu successivement :

ANNÉES	CAISSE des accidents	CAISSE de retraite	Ensemble
	Fr.	Fr.	Fr.
1898 . . . . .	2,590,418 03	620,725 33	3,211,143 36
1899 . . . . .	2,747,070 »	678,564 99	3,425,634 99
1900 . . . . .	3,041,132 81	791,401 35	3,832,534 16
1901 . . . . .	3,266,745 24	857,775 88	4,124,521 12
1902 . . . . .	3,447,780 98	888,650 74	4,336,431 72

L'avoir général de la Caisse, au 31 décembre 1902, était donc de fr. 4,336,431-72.

Le montant des charges à la même date s'élevait à la somme de fr. 780,196-10.

Cette dernière somme se subdivisait entre les deux Caisses de la manière ci-après :

Caisse d'accidents fr. 494,163-30 pour 3,053 titulaires.  
 Caisse de retraite . . 286,032-80 pour 2,257 —

Les trois tableaux suivants donnent la répartition des pensions en viagères et temporaires, le nombre et le montant des pensions pour chacune des deux caisses pendant la période 1897 à 1902, ainsi que leur détail pour les années 1901 et 1902.

## 1° Répartition des pensions.

ANNÉES	Pensions viagères		Pensions temporaires	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		Fr.		Fr.
1897. . . . .	4,525	707,183 09	1,091	41,689 54
1898. . . . .	4,642	724,266 51	1,062	41,714 97
1899. . . . .	4,696	730,277 51	968	37,989 30
1900. . . . .	4,741	732,133 89	887	35,652 03
1901. . . . .	4,824	742,497 86	835	32,958 60
Moyennes . . . . .	4,686	727,271 77	968	38,000 89
1902. . . . .	4,920	757,005 29	808	31,306 20

## 2° Nombre et montant des pensions.

ANNÉES	NOMBRE de personnes pensionnées			MONTANT DES PENSIONS			
	Caisse des accidents	Caisse de retraite	Total	Caisse des accidents	Caisse de retraite	Ensemble des deux caisses	par personne
				Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1897.	3,728	1,888	5,616	518,100 17	230,772 46	748,872 63	133 35
1898.	3,723	1,981	5,704	527,123 57	238,857 91	765,981 48	134 29
1899. .	3,597	2,067	5,664	518,028 81	250,238 »	768,266 81	135 64
1900. .	3,464	2,164	5,628	510,353 40	257,432 52	767,785 92	136 42
1901.	3,382	2,277	5,659	505,127 88	270,328 58	775,456 46	137 03
Moyennes	3,579	2,075	5,654	515,746 77	249,525 89	765,277 66	135 35
1902. .	3,342	2,386	5,728	504,918 77	283,392 72	788,311 49	137 62

3° *Détail des pensions en 1901 et en 1902.*

DÉSIGNATION DES PERSONNES SECOURUES		Nombre des pensionnés		Montant des secours	
		1901	1902	1901	1902
Caisse des accidents	A. <i>Pensions viagères</i>			Fr.	Fr.
	Ouvriers mutilés et incapables de travail	1,435	1,459	314,572 79	320,367 41
	Veuves d'ouvriers ayant péri par accident . .	1,066	1,030	150,607 29	146,311 26
	Parents d'ouvriers tués.	46	45	6,989 20	6,933 90
	B. <i>Pensions temporaires</i>				
	Enfants et orphelins .	835	808	32,958 60	31,306 20
Caisse de retraite	<i>Pensions viagères.</i>				
	Vieux ouvriers . . .	1,513	1,569	214,255 14	223,638 50
	Veuves de vieux ouvriers. . . . .	764	817	56,073 44	59,754 22
Totaux . . .		5,659	5,728	775,456 46	788,311 49

**B. — Caisses particulières de secours.**

Les cotisations ouvrières interviennent dans le budget de certaines Caisses. Mais les relevés fournis dans son rapport par la Commission administrative ne comprennent que la partie des recettes et des dépenses afférentes aux patrons affiliés. Au nombre des dites dépenses se trouvent les honoraires du personnel du service de santé.

Le tableau suivant fait connaître le montant des dépenses des Caisses particulières de secours, ainsi que le détail de ces dépenses pendant les années 1897 à 1902 :

ANNÉES	Montant des secours			Honoraires des médecins	DÉPENSES TOTALES
	Argent	Médica- ments	Charbon et objets divers		
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1897 . .	183,164 59	6,039 82	20,698 37	88,454 85	298,357 63
1898 . .	178,583 06	6,770 75	14,800 50	90,275 20	290,429 51
1899 . .	189,720 22	7,035 19	12,968 74	89,145 05	298,869 20
1900 . .	199,388 38	7,377 29	15,494 66	97,641 60	319,901 93
1901 . .	221,145 66	8,198 29	16,203 24	101,138 85	346,686 04
Moyennes	194,400 38	7,084 27	16,033 10	93,331 11	310,848 86
1902 . .	253,337 85	7,718 67	13,371 50	100,134 15	374,562 17

Dans les chiffres ci-dessus, ne sont pas comprises diverses allocations consacrées à des œuvres spéciales et étrangères aux caisses particulières de secours, à savoir :

ANNÉES	SUBSIDES			Charbon distribué gratuitement	Subside à une caisse non statutaire	ENSEMBLE
	aux écoles	aux Petites Sœurs des Pauvres	à l'hôpital de Franceries			
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1897 . .	24,202 »	4,992 50	3,900 »	4,527 29	5,500 »	43,121 79
1898 . .	26,930 39	5,061 »	4,460 »	4,278 »	3,000 »	43,729 39
1899 . .	27,679 52	4,963 50	4,460 »	13,855 50	»	50,958 52
1900 . .	26,831 16	5,076 50	5,960 »	30,355 80	»	68,223 46
1901 . .	26,953 90	4,995 »	4,760 »	24,557 30	»	61,266 20
Moyennes	26,519 39	5,017 70	4,708 »	15,514 78	1,700 »	53,459 87
1902 . .	23,440 72	4,990 »	4,760 »	14,855 45	»	48,046 17

Il existe dans quelques Sociétés des caisses spéciales alimentées par les ouvriers et qui fournissent à leurs membres des secours en cas de maladie, de chômage, etc. L'une d'entre elles a été subsidiée par la Caisse de Mons jusqu'en 1898.

#### CAISSE DE CHARLEROI (1)

Les sociétés affiliées sont restées comme précédemment au nombre de 35. Celui des Sociétés minières ayant adhéré aux statuts de la Caisse et qui ont continué à être inactives se réduit à six, savoir : Grand-Bordia, La Rochelle et Charnois, Bois Delville, Baulet, Jamioulx, Puits Bayemont, pour lesquelles l'institution a continué à faire face aux obligations contractées par elles au cours de leur période d'activité

Pendant l'année 1902, le nombre global d'ouvriers employés dans les mines affiliées, s'est élevé à 48,551, chiffre qui, comparé à celui fourni pour l'exercice précédent, montre une augmentation de 391 unités.

Ces ouvriers ont touché en salaires la somme de fr. 60,775,103-01 pour 14,224,318 journées de travail.

Comparativement à l'année 1901, nous relevons une diminution de 23,332 journées représentant fr. 3,213,561-42.

Le salaire moyen annuel qui, en 1901, s'était élevé à fr. 1,328-67, a légèrement fléchi en 1902; il a été de fr. 1,251-78, inférieur seulement de fr. 76-89 à celui de l'année antérieure.

Cette diminution représente une quotité de 5.79 % des salaires payés en 1901.

---

(1) Rapporteur : M. J. Smeysters.

Comme d'habitude, nous résumons dans le tableau ci-après les variations venues dans la rémunération du travail au cours de ces dix dernières années.

ANNÉES	Nombre			MONTANT des SALAIRES	Salaire moyen		PROPORTION pour cent
	d'ouvriers	de journées	de journées par ouvrier		annuel	journalier	
				Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1893. .	39,136	11,427,336	294	35,305,400 38	902 12	3 08	— 7.50
1894. .	40,804	12,176,835	298	38,558,281 94	944 96	3 17	+ 4.75
1895. .	41,890	12,539,952	299	40,198,802 12	959 63	3 21	+ 1.55
1896. .	42,157	12,601,588	303	41,816,094 63	991 91	3 32	+ 3.36
1897. .	42,191	12,808,852	302	44,790,684 42	1,061 61	3 49	+ 7.03
1898. .	43,525	13,162,270	305	48,884,217 35	1,123 12	3 71	+ 5.79
1899. .	43,031	12,850,706	298	53,513,712 70	1,243 60	4 16	+ 10.73
1900. .	48,488	14,573,752	300	72,048,922 87	1,485 91	4 94	+ 19.49
1901. .	48,160	14,247,650	296	63,988,664 43	1,328 67	4 49	— 10.58
1902. .	48,551	14,224,318	293	60,775,103 01	1,251 78	4 27	— 5.79

Ces chiffres, qui se rapportent à l'ensemble des travailleurs, montrent que la réduction des salaires apparue en 1901, après l'élévation progressive ayant marqué les sept années précédentes, s'est poursuivie pendant l'année 1902. Il y a là comme un symptôme de dépression du salariat pour les exercices prochains.

Si nous envisageons le salaire annuel moyen de l'ouvrier mineur proprement dit, nous trouvons qu'il a atteint en 1902, à fr. 1,608-47, contre fr. 1,760-75 en 1901; la différence en moins, soit fr. 152-28, représente 8.65 % de réduction sur le précédent exercice. Cette réduction

s'est également fait sentir dans le salaire des ouvriers appartenant aux autres catégories du fond. Elle s'élève à fr. 51-21, soit 4.33 %, les salaires afférents aux années considérées ayant été respectivement de fr. 1,181-29 et de 1,130 francs.

Quant au personnel occupé à l'extérieur de la mine, sa rémunération est restée sensiblement la même en 1902 qu'en 1901, à fr. 5-54 près. Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, cette catégorie de travailleurs jouit en général d'un salaire sensiblement constant, alors même que les conditions du travail deviennent moins favorables.

En 1902, les recettes de l'institution se sont élevées à fr. 999,146-45. Elles sont de fr. 40,926-26 en dessous de celles du précédent exercice et se décomposent comme suit :

1° Subside de l'Etat en y comprenant la cotisation des délégués à l'Inspection des mines. . . . .	14,154 32
2° Subside provincial . . . . .	2,302 00
3° Cotisation des exploitants à raison de 1.5 % des salaires payés aux ouvriers. . . . .	911,626 34
4° Intérêts des fonds placés . . . . .	71,063 79
Ensemble. . fr.	999,146 45
Elles avaient atteint en 1902 . . . . .	1,040,072 71
Différence en moins. . fr.	40,926 26

Cette diminution du fond d'alimentation de la Caisse est exclusivement due à la réduction des salaires au cours de l'exercice écoulé.

Par contre, comme précédemment, nous devons signaler la progression continue des dépenses qui, pendant l'année 1902, ont dépassé celles de l'année 1901, de fr. 31,784-76. Elles s'élèvent à fr. 802,661-21 et se répartissent comme suit :

1° Pensions viagères. fr. 428,706-45 ou 54.51 % du total.

2° Id. temporaires. 35,374-13 ou 4.50 % id.

3° Secours. . . . . 322,364-90 ou 40.99 % id.

Ensemble. . fr. 786,445-48 ou 100 %.

Si nous ajoutons à ce  
chiffre celui des frais

d'administration ou . fr. 16,215-73

nous obtenons au total fr. 802,661-21

En 1901, les dépenses avaient atteint fr. 770,876-45. Elles surpassent pour l'année 1902 de fr. 31,784-76 celles de l'année précédente ainsi que nous l'avons fait ressortir plus haut.

Comparativement aux recettes, cette somme de fr. 802,661-21 laisse cette fois encore un excédent de fr. 196,485-24 qui, ajouté à l'encaisse au 1<sup>er</sup> janvier 1902 ou fr. 2,181,925-21, porte l'avoir au 1<sup>er</sup> janvier 1903, à fr. 2,378,410-45.

Nous consignons dans le tableau suivant le mouvement des recettes et des dépenses pendant la période décennale 1893 à 1902.

ANNÉES	Recettes	Dépenses	Différence	
			Boni	Mali
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1893	597,085 87	658,356 22	»	61,270 35
1894	654,244 01	655.388 06	»	1,144 05
1895	666,443 45	682,660 14	»	16,216 69
1896	687,902 44	700,910 39	»	13,007 95
1897	731,805 26	730,639 67	1,165 59	»
1898	794,113 03	736,910 34	57,202 69	»
1899	865,798 01	754,966 20	110,831 81	»
1900	1,149,895 05	751,123 80	398,771 25	»
1901	1,040,072 41	770,876 45	269,195 96	»
1902	999,146 45	802,661 21	196,485 24	»

On voit que depuis 1897, les opérations de la Caisse de prévoyance ont clôturé par des bonis dont l'import global atteint fr. 1,033,652-54, lesquels diminués du déficit de fr. 91,639-04 afférent aux quatre années antérieures laissent subsister pour cette période un écart bénéficiaire de fr. 942,013-50. Cette somme est venue renforcer l'encaisse qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, atteint au début de l'exercice 1903, la somme de fr. 2,378,410-45.

Le tableau A, annexé au rapport annuel de la Commission administrative, montre que des diverses sociétés affiliées, celles ayant leurs charbonnages inactifs exceptées, huit ont occasionné un surcroît de dépenses sur les recettes de fr. 50,290-19.

Ajoutant à cette somme celle absorbée par le service des charbonnages en inactivité, nous voyons que l'excédent des dépenses s'élève au total à fr. 58,278-89.

D'autre part, 27 sociétés affiliées ont fourni un surcroît de recettes de fr. 183,459-75 que l'excédent susvisé des dépenses ramène à fr. 125,180-86.

Le montant des charges annuelles pour la période décennale 1894 à 1903 se trouve résumé dans le tableau ci-après :

ANNÉES	CHARGES ANNUELLES	
	Totales	Pour Pensions
1894 . . . . .	FR. 579,750 36	FR. 397,162 »
1895 . . . . .	629,107 40	404,537 80
1896 . . . . .	640,501 »	404,178 »
1897 . . . . .	663,512 »	415,037 »
1898 . . . . .	690,877 »	425,376 80
1899 . . . . .	714,385 95	427,885 20
1900 . . . . .	732,499 55	432,559 »
1901 . . . . .	726,104 45	436,906 20
1902 . . . . .	750,640 20	451,038 60
1903 . . . . .	783,010 90	460,646 »

Ces chiffres montrent la progression en quelque sorte continue des charges annuelles.

Si nous rappelons que le montant de l'encaisse au 1<sup>er</sup> janvier 1903 s'élève à la somme de fr. 2,378,410-45, nous constatons que cette somme représente 3.04 fois celui des charges existantes alors que le chiffre correspondant de l'exercice précédent atteignait seulement 2.91. Il est à souhaiter qu'une suite d'années prospères vienne ainsi consolider l'encaisse de l'institution.

### Accidents.

Pendant l'année 1902, 58 ouvriers ont trouvé la mort ou ont succombé aux suites des blessures reçues pendant leur travail; un même nombre ont été plus ou moins grièvement blessés.

Pour l'année 1901, le nombre des ouvriers ayant péri avait été de 50 et celui des blessés de 181, dont 107 n'ont pu être renseignés dans le rapport de cet exercice, ayant été signalés et secourus l'année suivante seulement.

Comme précédemment, les éboulements, chutes de pierres, de houille, de bois, les chocs de chariots, wagons, cages, etc., constituent les causes prédominantes de ce martyrologe. Sous ce rapport l'année 1902 a été moins favorisée que sa devancière.

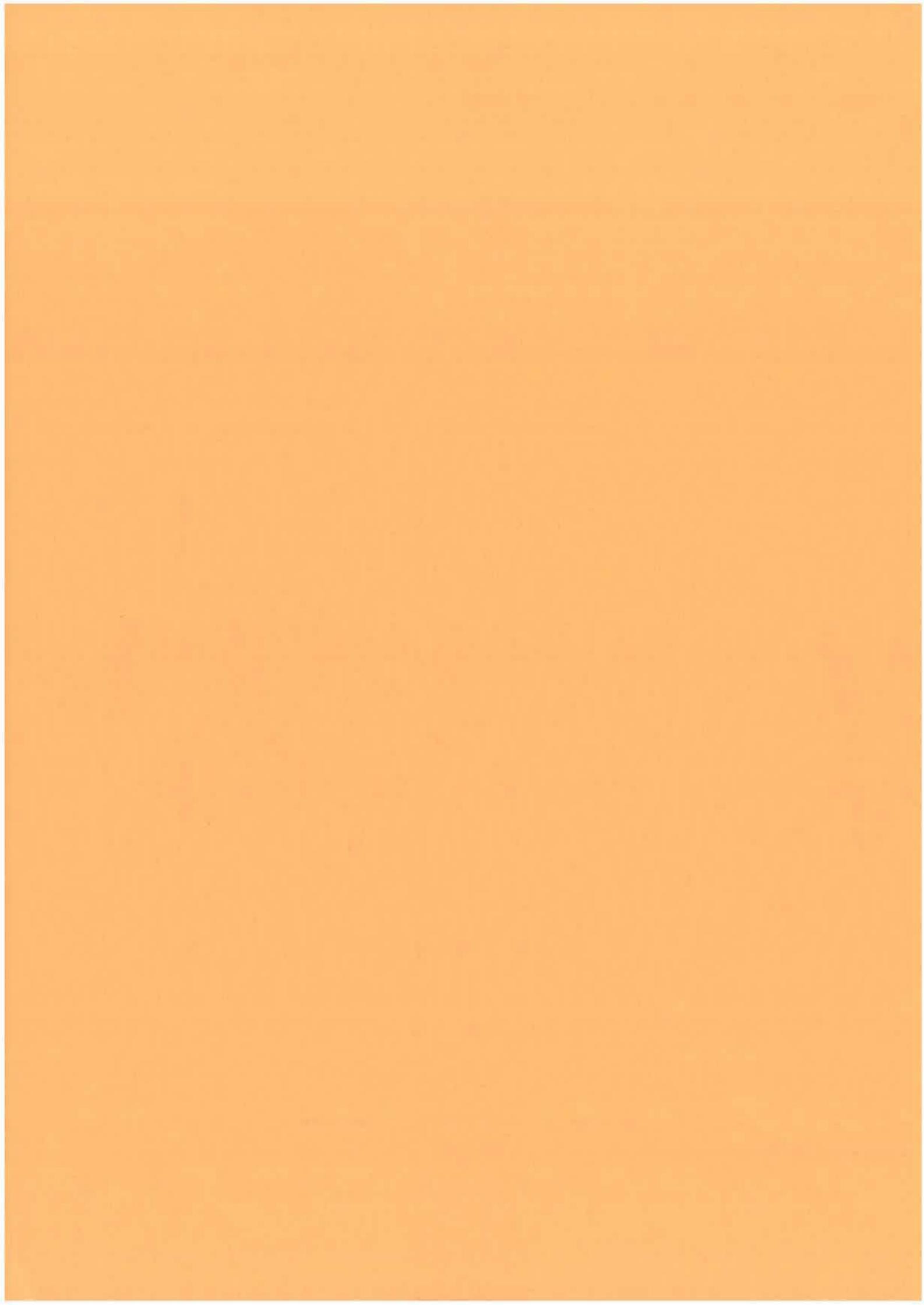
### Pensions. — Nombre. — Extinctions.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1902, le nombre total des pensions se subdivisait comme suit :

	Pensions viagères.	Pensions temporaires.
	2,911	651
Il a été accordé en 1902	<u>308</u>	<u>97</u>
Ensemble :	3,219	748
Retranchant les extinctions survenues au cours de l'exercice . . . . .	<u>227</u>	<u>124</u>
Il reste au 1 <sup>er</sup> janvier 1903.	2,992	624

Soit ensemble 3,616 pensions tant viagères que temporaires, chiffre qui dépasse de 54 unités celui que nous avons relevé l'an dernier.

Les 308 pensions viagères jointes aux 97 pensions tem-



poraires octroyées en 1902, comportent une somme globale de fr. 44,128-20. Si nous en défalquons le montant des extinctions, soit fr. 34,520-80, nous constatons que les charges de l'institution s'en sont accrues de fr. 9,607-40, ce qui, relativement à l'exercice antérieur, correspond à une diminution de 4,525 francs.

Le tableau suivant renseigne le nombre de personnes secourues en même temps que les sommes distribuées au cours des dix dernières années.

ANNÉES	Nombre de personnes secourues	Montant des pensions et des secours	Somme payée en moyenne à chacune des personnes secourues
		Fr.	Fr.
1893 . . . . .	5,088	643,378 97	126 49
1894 . . . . .	5,132	640,678 75	124 84
1895 . . . . .	5,232	668,289 14	127 73
1896 . . . . .	5,297	686,625 54	129 62
1897 . . . . .	5,486	716,333 72	130 57
1898 . . . . .	5,587	722,493 94	129 31
1899 . . . . .	5,679	740,033 80	130 31
1900 . . . . .	5,733	734,951 98	128 19
1901 . . . . .	5,821	754,488 45	129 61
1902 . . . . .	6,041	786,445 48	130 18

Il montre la progression du chiffre des pensions et des secours ainsi que le taux moyen des sommes versées à chacune des personnes secourues, taux qui oscille autour de 130 francs.

Nous groupons dans le tableau ci-après le détail des pensions et secours répartis par catégories de bénéficiaires, pendant la même période décennale.

DÉSIGNATION DES CATÉGORIES	NOMBRE DE PENSIONS ET SECOURS											
	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1893	1894
<i>Pensions viagères</i>												
1 <sup>o</sup> Ouvriers mutilés et rendus incapables de travailler . . .	444	464	489	485	507	515	527	536	522	532	Fr.	Fr.
2 <sup>o</sup> Veuves d'ouvriers ayant péri par accident . . . . .	630	610	582	575	573	559	550	547	547	558	94,537 21	97,376 82
3 <sup>o</sup> Parents d'ouvriers tués. . . . .	40	38	33	31	34	34	30	29	26	24	150,075 99	139,377 81
4 <sup>o</sup> Ouvriers vieux ou infirmes . . . . .	1,100	1,182	1,249	1,322	1,438	1,536	1,590	1,669	1,770	1,877	5,628 50	4,893 46
5 <sup>o</sup> Divers . . . . .	262	248	232	219	218	209	197	196	187	186	98,994 19	105,884 »
<i>Pensions temporaires</i>												
Enfants, frères et sœurs d'ouvriers tués ou accidentés, orphelins . . . . .	1,060	1,052	1,015	927	887	847	825	794	736	724	13,133 85	12,100 58
<i>Secours</i>												
Ouvriers blessés, parents d'ouvriers tués, ouvriers vieux et infirmes . . . . .	1,552	1,538	1,632	1,738	1,829	1,887	1,960	1,962	2,033	2,140	52,278 13	50,501 23
											228,931 25	230,544 85

Les sommes affectées tant au service des pensions viagères et temporaires que des secours se sont élevées en 1902 à fr. 786,445-48. Elles dépassent de fr. 31,957-03 celles qui avaient été dépensées l'année précédente. Elles sont de fr. 125,180-86 inférieures au montant de la cotisation des exploitants, différence qui, pour cet exercice, correspond à 64 % du boni que nous avons constaté.

## SOMMES PAYÉES

1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902
Fr.							
102,038 83	103,985 91	108,042 37	110,270 84	113,339 93	114,029 36	114,126 46	115,705 09
135,940 59	132,661 20	134,181 87	126,327 64	124,480 77	124,253 41	125,146 43	123,547 25
4,455 87	4,331 44	4,559 57	4,096 59	3,994 92	3,372 79	3,636 31	3,290 70
113,748 64	121,062 47	130,056 69	138,998 57	145,224 24	151,319 29	160,864 13	172,151 51
12,614 18	12,441 24	12,794 73	13,115 83	12,227 72	13,286 80	12,898 62	14,011 90
49,997 73	46,755 43	45,225 59	43,183 72	40,825 67	39,492 18	38,214 90	35,374 13
249,493 30	265,387 85	281,472 90	285,500 75	299,940 55	289,198 25	299,601 60	322,364 90

Depuis sa fondation la Caisse de Charleroi a reçu  
fr. 29,247,483-02 et elle a dépensé  
26,869,072-57, d'où résulte le boni de  
fr. 2,378,410-45, constituant l'avoir de l'institu-  
tion au 1<sup>er</sup> janvier 1903, précédemment renseigné.

### Caisses de secours.

Ainsi que nous le savons, ces Caisses, instituées au siège de chacune des sociétés affiliées, assument la charge des secours pendant les six premiers mois qui suivent la constatation de l'accident dont l'ouvrier a été victime. De là, le report d'une année sur l'autre d'accidents qui s'étant produits au cours du second semestre d'une année ne peuvent être signalés à la Caisse proprement dite de prévoyance qu'à l'expiration des six mois suivants.

Rappelons ici que les sociétés affiliées contribuent exclusivement depuis le 15 septembre 1882, à l'alimentation des Caisses particulières aussi bien que de la Caisse commune de prévoyance.

De ce chef les exploitants ont versé depuis cette époque fr. 24,597,062-72, dont fr. 12,660,273-49 à la Caisse commune et fr. 11,936,789-23 aux Caisses particulières de secours.

Les dépenses faites par ces dernières pendant l'exercice écoulé s'élèvent à la somme de fr. 778,547-12 et se décomposent comme suit :

Secours en argent . . . . .	fr.	375,006	81
Médicaments . . . . .		122,928	81
Charbon . . . . .		23,947	63
Frais d'hospitalisation . . . . .		32,923	45
Divers . . . . .		49,822	77
Ensemble . . . . .	fr.	604,629	47
Les honoraires des médecins se sont élevés à . . . . .		173,917	65
Dépenses totales . . . . .	fr.	778,547	12

Les frais médicaux et pharmaceutiques ajoutés à ceux d'hospitalisation montent à la somme de fr. 329,769-91,

représentant 42.35 % de la dépense globale, ce qui correspond à fr. 21-08 par ouvrier secouru et à fr. 6-80 par ouvrier affilié.

Les soins médicaux seuls, qui ont coûté, ainsi qu'il a été renseigné plus haut, fr. 173,917-65, répartis par tête d'ouvrier secouru et par tête d'ouvrier affilié ont respectivement absorbé fr. 11-12 et fr. 3-58.

En 1901, les chiffres correspondants avaient été de fr. 11-19 et fr. 3-66.

Les versements opérés par les exploitants tant pour le service de la Caisse commune de prévoyance que pour celui des Caisses particulières de secours se sont élevés en 1902 à fr. 1,690,173-46 contre fr. 1,741,182-83 en 1901.

Nous résumons dans le tableau suivant les dépenses faites par les diverses Caisses de secours pendant la période décennale 1893-1902.

ANNÉES	DÉPENSES			Moyenne par tête d'ouvrier affilié
	Honoraires des médecins	Autres frais	Ensemble	
	Fr.	Fr	Fr.	Fr.
1893 . . . .	116,068 39	483,123 75	599,192 14	15 31
1894 . . . .	122,525 66	490,408 10	612,933 76	15 02
1895 . . . .	132,848 90	529,759 96	662,608 86	15 81
1896 . . . .	135,633 53	510,994 47	646,628 »	15 34
1897 . . . .	134,046 05	515,011 85	649,057 90	15 38
1898 . . . .	155,504 41	526,205 19	681,709 60	15 66
1899 . . . .	158,092 85	541,767 69	699,860 54	16 26
1900 . . . .	181,631 30	579,386 75	761,018 05	15 69
1901 . . . .	176,241 11	605,111 36	781,352 47	16 22
1902 . . . .	173,917 65	604,629 47	778,547 12	16 03

Si l'on fait abstraction des frais d'administration qui restent sensiblement constants d'une année à l'autre, on constate que les Caisses de prévoyance et de secours ont dépensé en 1902, la somme de fr. 1,564,992-60, soit fr. 32-23 par tête d'ouvrier affilié.

En 1901, la dépense se chiffrait par fr. 1,535,840-47 représentant fr. 31-89 par tête d'ouvrier affilié.

La part contributive des sociétés dans l'alimentation des deux Caisses s'établit comme suit pour l'année 1902.

A la Caisse commune de prévoyance fr. 911,626 34

Aux Caisses particulières de secours. . 778,547 12

Soit ensemble. . fr. 1,690,173 46

Ce qui répond à une allocation de fr. 34-81 par tête d'ouvrier affilié dont fr. 18-78 pour la Caisse proprement dite de prévoyance et fr. 16-03 pour les Caisses de secours.

En 1901, les chiffres correspondants s'étaient élevés à fr. 36-15 se répartissant respectivement entre les deux Caisses par fr. 19-93 et fr. 16-22.

#### CAISSE DU CENTRE (1)

La Caisse de prévoyance en faveur des ouvriers des houillères du Centre comptait, en 1902, huit établissements affiliés, tous en activité, ce sont :

- 1° Charbonnages de Mariemont ;
- 2° » Bascoup ;
- 3° » Houssu ;
- 4° » Haine-St-Pierre et La Hestre ;
- 5° » La Louvière et Sars-Longchamps ;
- 6° » Bois-du-Luc ;
- 7° » Strépy-Bracquegnies ;
- 8° » Havré.

Pendant l'exercice considéré, les ouvriers occupés dans ces établissements ont été au nombre de 18,827 ; ils ont fourni 5,444,392 journées de travail, soit 289,2 journées par ouvrier et touché de ce chef en salaires une somme de fr. 22,874,701-90, correspondant à un salaire annuel de fr. 1,214-99 et à un salaire par journée de fr. 4-20.

Le tableau ci-après reproduit ces chiffres avec, en regard, ceux qui concernent les cinq exercices précédents au cours desquels les Sociétés affiliées étaient celles actuellement existantes.

---

(1) Rapporteur M. C. Minsier

ANNÉES	NOMBRES		SALAIRES GLOBAUX	SALAIRES MOYENS	
	d'ouvriers	de journées effectuées		annuels	journaliers
1897	16,729	4,963,474	17,341,300 76	1,036 60	3 49
1898	17,051	5,066,819	18,767,884 71	1,100 69	3 71
1899	17,246	4,970,845	20,180,920 55	1,170 18	4 06
1900	18,325	5,439,531	26,177,501 78	1,428 51	4 81
1901	18,561	5,431,555	24,345,826 42	1,311 66	4 48
1902	18,827	5,444,392	22,874,701 90	1,214 99	4 20

Le nombre des ouvriers a été en 1902 de 14 % supérieur à ce qu'il était en 1901 et cependant la somme totale des salaires payés a subi une diminution de 6 % nonobstant un nombre plus grand de journées effectuées; une situation analogue s'était d'ailleurs présentée en 1901, par rapport à l'année 1900, ce qui montre que l'industrie charbonnière a été de moins en moins prospère à partir de l'année 1900.

Diminution en 1902 :

des salaires globaux . . . . fr.	1,471,125 »
du salaire annuel de l'ouvrier . . . .	96 67
» journalier » . . . .	0 28

### Recettes

Les recettes totales de la caisse se sont élevées à fr. 639,748-88, se décomposant comme suit :

Retenues sur les salaires . . . . fr.	285,933 55
Cotisation des exploitants . . . . .	285,933 56
Cotisation de l'Etat pour les délégués à l'inspection des mines . . . . .	225 60
Subside de l'État. . . . .	7,224 10
Id. de la province . . . . .	1,459 00
Intérêts des capitaux placés . . . . .	58,973 07
Ensemble. . . . fr.	639,748 88

Les recettes avaient été, en 1901, de fr. 676,764-22 et en 1900 de fr. 716,319-78; la diminution sur le précédent exercice est donc de fr. 37,015-34.

Le tableau ci-après permet de comparer les recettes de chacune des années 1897 à 1902 :

ANNÉES	RETENUES sur les salaires	COTISATIONS des exploitants	COTISATION de l'État pour les délégués à l'inspection des mines	SUBSIDES de l'État	SUBSIDES de la province	INTÉRÊTS des capitaux placés	PLUS-VALUE sur titres	TOTAUX
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1897	216,766 27	216,766 27	»	7,123 64	1,425 »	46,200 67	»	488,281 85
1898	234,599 05	234,599 06	165 40	7,102 69	1,429 »	46,526 29	»	524,421 49
1899	252,261 66	252,261 65	225 60	7,078 27	1,405 »	47,433 86	»	560,666 04
1900	327,218 71	327,218 72	225 60	7,206 22	1,395 »	49,681 03	3,374 50	716,319 78
1901	304,323 51	304,323 50	218 08	7,202 20	1,414 »	55,414 18	3,868 75	676,764 22
1902	285,933 55	285,933 56	225 60	7,224 10	1,459 »	58,973 07	»	639,748 88

**Dépenses**

Les dépenses totales se sont élevées à la somme de fr. 548,032-95, se répartissant comme suit :

Pensions et secours . . . . .	fr. 538,538 »
Gratifications aux veuves remariées	2,718 60
Dépenses diverses . . . . .	4,643 10
Moins-value sur titres . . . . .	2,133 25
Ensemble	548,032 95

En 1901, elles avaient été de fr. 533,860-95; il y a donc eu, en 1902, une augmentation de dépenses de 14,172 francs.

Voici comment se sont réparties ces dépenses au cours des années 1897 à 1902.

ANNÉES	PENSIONS et SECOURS	DIVERS	ENSEMBLE
	fr.		
1897 . . . . .	476,166 90	4,792 30	480,959 20
1898 . . . . .	493,493 00	4,628 35	498,121 35
1899 . . . . .	509,926 70	4,715 45	514,642 15
1900 . . . . .	517,903 »	4,752 75	522,655 75
1901 . . . . .	529,212 90	4,648 05	533,860 95
1902 . . . . .	541,256 60	(1) 6,776 35	548,032 95

(1) Dont fr. 2,133-25 moins-value sur titres.

Des renseignements qui précèdent on déduit que, par ouvrier occupé, les recettes de la caisse ont été en 1902 de fr. 33-98 et que les dépenses par ouvrier ont été de fr. 29-11; ces chiffres avaient été en 1901 respectivement de fr. 36-46 et 28-76.

### Situation de la caisse

Des chiffres qui précèdent on déduit, ainsi qu'il suit, la situation de la caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1903 :

Avoir au 1 <sup>er</sup> janvier 1902.	fr. 1, 930,665 05
Recettes de l'année . . . . .	+ 639,748 88
	Ensemble 2,570,413 93

Dépenses de l'année . . . . .	— 548,032 95
-------------------------------	--------------

Avoir au 1 <sup>er</sup> janvier 1903. . . . .	2,022,380 98
--	--------------

L'avoir de la caisse a donc augmenté de fr. 91,715-93.

Le tableau ci-après permet de comparer les opérations de la caisse au cours des années 1894 à 1902 :

8.4 % du nombre des ouvriers occupés ; le secours par personne secourue est donc de fr. 157-80.

Les derniers ont été répartis entre 2,006 ouvriers, soit 10.7 % du personnel occupé ; le secours par personne est donc de fr. 145-21.

Les secours pour accidents et ceux pour invalidité sont les 46.18 % et 53.82 % des secours globaux ; ils représentent d'autre part respectivement 1.09 % et 1.27 % des salaires globaux.

### Accidents.

19 accidents, ayant occasionné la mort de 9 ouvriers et des blessures graves à 10 autres, ont été déclarés à la Caisse de prévoyance.

Le tableau ci-après permet de comparer les années 1892 à 1902 au point de vue des accidents ayant donné lieu à intervention de la Caisse de prévoyance.

ANNÉES	Nombre d'ouvriers	Accidents		Tués		Blessés	
		Nombre	Proportion par 1,000 ouvriers	Nombre	Proportion par 1,000 ouvriers	Nombre	Proportion par 1,000 ouvriers
1892	16,619	20	1.20	13	0.78	7	0.42
1893	16,581	14	0.84	10	0.60	4	0.24
1894	16,914	24	1.42	21	1.24	3	0.18
1895	17,074	17	0.99	11	0.64	6	0.35
1896	16,956	12	0.71	7	0.41	5	0.30
1897	16,729	12	0.71	9	0.54	3	0.18
1898	17,051	18	1.06	6	0.35	12	0.71
1899	17,246	10	0.58	8	0.46	2	0.12
1900	18,325	4	0.22	1	0.05	3	0.16
1901	18,521	16	0.86	11	0.59	5	0.27
1902	18,827	19	1.01	9	0.48	10	0.53

### Caisses particulières de secours.

Les recettes des caisses particulières de secours se sont élevées à fr. 235,358-15 provenant pour des sommes égales d'une retenue sur les salaires et d'une cotisation des exploitants; ce chiffre est inférieur de fr. 17,383-83 à celui de 1901 et inférieur de fr. 29,866-32 à celui de 1900.

Les dépenses ont été de fr. 228,623-96, supérieures de fr. 3,084-37 à celles de 1901 et de fr. 29,450-36 à celles de 1900.

L'avoir de ces caisses, qui était au 1<sup>er</sup> janvier 1902 de fr. 198,388-63, était donc au 31 décembre de fr. 205,122-82; pris isolément, les comptes de chaque charbonnage se soldent de même en boni au 31 décembre.

La somme précitée de fr. 228,623-96 a été dépensée uniquement sous forme de secours en argent.

#### CAISSE DE LIÈGE (1)

Déduction faite d'une exploitation libre de minerai de fer non affiliée à la Caisse de prévoyance, qui a occupé 30 ouvriers en 1902, le nombre des établissements miniers en activité dans la province de Liège, pendant la même année, a été de 46, se décomposant en 41 mines de houille, 4 mines métalliques et une minière.

De ces 46 établissements, quatre, ayant un personnel total de 253 ouvriers, ne sont pas affiliés à la Caisse de prévoyance; par contre deux sociétés ont continué à y faire des versements en faveur de certains de leurs ouvriers qui étaient occupés jadis à des exploitations minières actuellement inactives.

---

(1) Rapporteur M. Ad. Firket.

Non compris ces derniers travailleurs, peu nombreux du reste, les établissements miniers affiliés ont occupé 34,690 ouvriers en 1902, soit 171 de plus que pendant l'année précédente.

En 1902, ces ouvriers ont reçu en salaires nets, déduction faite de toute retenue, la somme de 41,543,610 francs pour 10,461,351 journées de travail. En moyenne, le salaire journalier net de l'ouvrier a été de fr. 3-97 et son gain annuel de fr. 1,197-57. En 1901, ils avaient été respectivement de fr. 4-23 et de fr. 1,239-25; d'où une diminution de fr. 0-26 pour le salaire journalier et de fr. 41-68 pour le gain annuel.

### Caisse commune de prévoyance.

#### I. — *Recettes et dépenses.*

Avant de résumer les comptes proprement dits de la Caisse commune de prévoyance, nous mentionnerons que le subside annuel de 15,000 francs mis à la disposition de la Commission administrative par le Conseil provincial de Liège, a permis, en y ajoutant le reliquat des années précédentes et l'intérêt produit par ce reliquat, de distribuer 132 secours extraordinaires, s'élevant ensemble à la somme de 20,844 francs, à d'anciens ouvriers qui ne réunissent pas toutes les conditions requises par les statuts de la Caisse pour l'obtention de secours réguliers.

Les recettes et les dépenses dérivant de ce subside font l'objet de comptes particuliers et ne sont pas comprises dans ceux que nous allons passer en revue.

**Recettes.**

Somme versée par les exploitants (2 % du montant des salaires payés aux ouvriers). . . . . fr.	840,082 62
Subside du Gouvernement . . . . .	11,723 21
Somme versée par le Gouvernement pour la cotisation des délégués ouvriers à l'inspection des mines . . . . .	324 »
Intérêts des capitaux placés. . . . .	97,988 36
Don des Etudiants de l'Ecole des Mines (concert du 21 novembre 1902) . . . . .	2,902 06
Don anonyme . . . . .	96 33
Don de la Société des Prés-de-Fléron . . . . .	162 82
Total des recettes. . fr.	<u>953,279 40</u>

**Dépenses.**

Pensions et secours . . . . . fr.	801,226 »
Frais d'administration ordinaires . . . . .	9,221 50
Id. extraordinaires . . . . .	1,550 »
Commissions de banque. . . . .	915 67
Total des dépenses. . fr.	<u>812,913 17</u>

Par rapport à l'année 1901, les recettes ont diminué de fr. 14,083-98 et les dépenses se sont accrues de fr. 20,249-81. Néanmoins, les recettes ont dépassé de fr. 140,366-23 les dépenses de l'année 1902.

Le tableau ci-après permet d'ailleurs de comparer le mouvement financier de cette dernière année avec celui des cinq années précédentes.

ANNÉES	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes	Avoir à la fin de l'année
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1897 . . . . .	741,745 38	713,368 02	28,377 36	2,180,259 60
1898 . . . . .	787,253 50	734,703 49	52,550 01	2,232,809 61
1899 . . . . .	832,829 10	754,750 79	78,078 31	2,310,887 92
1900 . . . . .	1,027,303 24	778,047 20	249,256 04	2,560,143 96
1901 . . . . .	967,363 38	792,663 36	174,700 02	2,734,843 98
1902 . . . . .	953,279 40	812,913 17	140,366 23	2,875,210 21

## II. — Pensions et secours.

Les deux tableaux suivants font connaître, pour chaque année de la période quinquennale 1897 à 1901 et pour l'année 1902, le premier, le nombre des personnes secourues par la Caisse de prévoyance et les sommes qui leur ont été distribuées, le second, la répartition de ces sommes entre les diverses catégories des bénéficiaires.

ANNÉES	Nombre de personnes secourues	Montant des pensions et secours	
		total	moyen par personne
		Fr.	Fr.
1897 . . . . .	4,683	703,841 »	150 30
1898 . . . . .	4,877	725,712 »	148 80
1899 . . . . .	4,985	745,531 »	149 56
1900 . . . . .	5,128	768,184 »	149 80
1901 . . . . .	5,258	782,057 »	148 74
1902 . . . . .	5,296	801,226 »	151 29

DÉSIGNATION DES PERSONNES SECOURUES	NOMBRE DE PERSONNES SECOURUES						
	1897	1898	1899	1900	1901	1902	
Ouvriers mutilés. . . . .	852	879	906	935	990	1,026	
Veuves d'ouvriers tués . . . . .	523	516	515	512	516	502	
Veuves d'ouvriers mutilés pensionnés	93	98	100	99	105	112	
Parents d'ouvriers tués {	Pensions viagères . . . . .	30	28	29	32	30	36
	Secours extraordinaires	17	16	11	13	12	24
Orphelins de père et de mère et enfants de veuves . . . . .	333	323	313	300	295	281	
Indemnités aux veuves remariées.	8	8	8	5	8	7	
Totaux des personnes secourues et des sommes distribuées du chef d'accidents . . . . .	1,856	1,868	1,882	1,896	1,956	1,988	
Vieux ouvriers et infirmes . . . . .	2,827	3,009	3,103	3,232	3,302	3,308	
Totaux généraux. . . . .	4,683	4,877	4,985	5,128	5,258	5,296	

## MONTANT DES SECOURS DISTRIBUÉS

1897	1898	1899	1900	1901	1902
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
145,548 »	153,756 »	156,121 »	164,569 »	172,561 »	175,506 »
85,340 »	85,124 »	84,932 »	84,812 »	82,560 »	83,046 »
9,048 »	9,672 »	9,504 »	9,888 »	10,920 »	10,742 »
4,104 »	4,464 »	4,488 »	4,392 »	4,296 »	5,154 »
3,743 »	2,630 »	1,680 »	2,000 »	1,450 »	3,579 »
20,928 »	20,352 »	19,584 »	18,624 »	18,624 »	17,644 »
1,700 »	1,600 »	1,700 »	1,125 »	1,700 »	1,575 »
270,411 »	277,598 »	278,009 »	285,410 »	292,111 »	297,246 »
433,430 »	448,114 »	467,522 »	482,774 »	489,946 »	503,980 »
703,841 »	725,712 »	745,531 »	768,184 »	782,057 »	801,226 »

Il résulte du tableau précédent que les secours aux victimes d'accidents ou à leur famille et le nombre de personnes secourues de ce chef, ont augmenté respectivement de 5,135 francs et de 32 personnes en 1902 par rapport à l'année antérieure, tandis que les sommes distribuées aux ouvriers âgés ou infirmes secourus se sont accrues de 14,034 francs bien que le nombre de ces ouvriers n'ait augmenté que de 6.

Pour l'année 1902, cette dernière catégorie de secours atteint la somme de 503,980 francs, c'est-à-dire 62.9 % de la totalité des pensions et secours accordés par la Caisse de prévoyance de Liège.

Les charges que celle-ci s'est imposées en faveur de l'invalidité et de la vieillesse ne cessent de s'accroître ainsi que le montre le tableau suivant où figurent, depuis 1891, non seulement le montant total des pensions et secours et sa répartition entre les deux grandes catégories de personnes secourues, mais encore la part proportionnelle de chacune de ces catégories dans le montant total annuel. On voit ainsi que la part proportionnelle dans celui-ci des secours accordés aux ouvriers âgés ou infirmes, est passée de 57.6 % en 1891 à 62.9 % en 1902, en croissant d'une manière à peu près continue, alors que la part proportionnelle des pensions et secours alloués à la suite d'accidents tombait de 42.4 % à 37.1 %, quoique les sommes distribuées de ce chef soient passées de 248,540 francs à 297,246 francs.

ANNÉES	MONTANT TOTAL des Pensions et secours	PENSIONS et secours aux victimes d'accidents et à leurs familles		SECOURS aux ouvriers âgés ou infirmes	
		Sommes distribuées	Pourcentage du montant total	Sommes distribuées	Pourcentage du montant total
	FR.	FR.	o/o	FR.	o/o
1891. .	586,778 47	248,540 »	42.4	338,238 47	57.6
1892. .	600,295 50	248,993 »	41.5	351,302 50	58.5
1893. .	610,321 »	247,372 »	40.5	362,949 »	59.5
1894. .	623,199 »	251,303 »	40.3	371,896 »	59.7
1895. .	649,245 50	258,247 50	39.8	390,998 »	60.2
1896. .	670,986 32	264,462 32	39.4	406,524 »	60.6
1897. .	703,841 »	270,411 »	38.4	433,430 »	61.6
1898. .	725,712 »	277,598 »	38.3	448.114 »	61.7
1899. .	745,531 »	278,009 »	37.3	467,522 »	62.7
1900. .	768,184 »	285,410 »	37.2	482,774 »	62.8
1901. .	782,057 »	292,111 »	37.4	489,946 »	62.6
1902. .	801,226 »	297,246 »	37.1	503,980 »	62.9

### Caisses particulières de secours.

CATÉGORIES	Nombre des exploitations	OUVRIERS		RECETTES		DÉPENSES				TOTALES
		Nombre	Salaires bruts	Retenues sur les salaires	Subven- tions des exploit- ants	Montant des secours			Hono- raires des médecins	
						Argent	Médica- ments	Char- bon, pain, etc		
a) Caisses alimentées exclusive- ment par les retenues sur les salaires . . . . .	4	1,366	Fr. 1,612,170	Fr. 32,950	»	Fr. 30,050	Fr. 6,400	Fr. 430	Fr. 4,410	Fr. 41,290
b) Caisses alimentées exclusive- ment par les subventions des exploitants . . . . .	32	28,077	34,115,380	»	753,270	423,610	166,140	52,520	95,680	737,950
c) Caisses mixtes . . . . .	2	2,122	2,452,560	36,630	35,200	58,820	16,550	»	5,960	81,330
Totaux . . . . .	38	31,565	38,180,110	69,580	788,470	512,480	189,090	52,950	106,050	860,570
Exploitations sans caisse particu- lière, affiliées à des compagnies d'assurances . . . . .	2	238	209,550	4,050	»	?	?	?	?	?
Exploitations dépendant de groupes d'établissements ayant une caisse commune dont les comptes ne sont pas subdivisés (1) . . . . .	6	3,140	3,760,950	46,450	31,100	36,490	24,350	2,230	14,250	77,320
Totaux généraux . . . . .	46	34,943	42,150,610	120,080	819,570	548,970	213,440	55,180	120,300	937,890

(1) Les recettes et les dépenses sont relatives à l'ensemble des établissements, tandis que les nombres d'ouvriers et les salaires ne concernent que les exploitations minérales qui en dépendent.

Le tableau précédent, dans lequel les Caisses particulières de secours des mines et minières de la province de Liège sont classées en cinq catégories, résume les opérations de ces Caisses pendant l'année 1902.

Le nombre des exploitations minières qui y figurent est resté de 46 comme en 1901 et leur répartition suivant les diverses catégories n'a guère varié.

N'étant pas renseigné sur les secours alloués par les Compagnies d'assurances aux ouvriers des deux exploitations sans Caisse particulière, qui n'ont occupé ensemble que 238 ouvriers, nous ne pourrions comprendre ces exploitations dans le coup d'œil d'ensemble que nous donnerons sur les opérations des Caisses de secours des 44 autres exploitations, lesquels ont employé, en 1902, 34,705 ouvriers.

Il résulte de notre tableau que, pour ces Caisses, les retenues sur les salaires ont été de 116,030 francs, les subventions des exploitants de 819,570 francs et que les secours alloués par les Caisses particulières se sont élevés à 937,890 francs.

Si l'on ajoute au montant de ces secours les 801,226 francs distribués en pensions et secours par la Caisse commune de prévoyance de la province de Liège, au profit de laquelle aucune retenue n'est faite sur le salaire des ouvriers, on voit que, abstraction faite des deux petites exploitations affiliées à des Compagnies d'assurances, le prélèvement sur les salaires n'est intervenu que pour 116,030 francs, c'est-à-dire 6.7 %, dans la somme totale de 1,739,116 francs consacrée à l'assistance des ouvriers et de leurs familles.

tableau  
les cinq

	Sociétés affiliées	Sociétés en activité
8	41	16
9	41	16
0	40	16
1	36	15
2	36	16

L'année 19  
nt affilié  
e souterr  
nts affilié  
Le mont  
ez sensibl  
n est con  
r et du  
sse prop  
nination  
vail.  
Le mon  
minué de  
Le salair  
le salaire

La  
de la  
ments  
Ces ét

Mine  
Mine  
Minie  
Carri  
Terr

Il  
établ  
pent  
part.  
d'ab  
tion  
Soci  
L.  
C  
L  
L  
e

(1)

**Recettes.**

Les recettes totales de la caisse se sont élevées à fr. 68,491-58 qui se décomposent comme suit :

Cotisations des exploitants . . . . .	fr. 58,744
Cotisation de l'Etat sur le traitement de l'inspecteur ouvrier. . . . .	27
Subside de l'Etat. . . . .	1,006
Subside de la Province . . . . .	550
Intérêts des fonds placés, etc. . . . .	8,163
<b>Total. . . . .</b>	<b>fr. 68,491</b>

Les recettes de 1901 avaient été de fr. 73,151

Il y a donc diminution de recettes pour 1902 de . . . . . fr. 4,660

La diminution de la cotisation des exploitants est de . . . . . fr. 5,231 €

tandis que le poste «intérêts des fonds placés, etc.» est en augmentation de . fr. 575 €

comprenant une somme de fr. 187-50 pour bonification sur le remboursement de deux obligations de l'emp. provincial.

Le tableau suivant donne la comparaison des recettes pendant les cinq dernières années :

ANNÉES	Cotisations		Intérêts des capitaux, etc.	Subsides		TOTAL
	des exploitants	de l'État		de l'État	de la province	
1898	Fr. 43,935 »	Fr. 20 25	Fr. 7,439 56	Fr. 974 15	Fr. 550	Fr. 52,918
1899	49,339 45	27 »	7,183 »	990 77	550	58,090
1900	69,323 51	27 »	7,259 86	997 81	550	78,158
1901	63,976 10	27 »	7,587 87	1,101 01	550	73,151
1902	58,744 42	27 »	8,163 50	1,006 66	550	68,491

**Dépenses**

Les dépenses totales se sont élevées à fr. 64,632-75.

Elles se décomposent comme suit :

Pensions et secours . . . . .	fr.	62,033 50
Traitement du secrétaire et du trésorier. . . . .		1,800 »
Impressions et frais de bureau . . . . .		143 80
Dépenses diverses . . . . .		655 45
	Total fr.	<u>64,632 75</u>

Le total des dépenses pour 1901 était de. . . . .	fr.	<u>61,263 25</u>
---	-----	------------------

Il y a donc eu pour 1902 une augmentation de dépenses de. . . . . fr. 3,369 50 ce qui est dû exclusivement à une augmentation du montant des secours, et ce malgré une réduction du total des autres frais.

Les pensions et secours accordés pendant les années 1901 et 1902 sont détaillés au tableau ci-après :

DÉSIGNATION	Nombre		Montant	Montant
	en 1901	en 1902	en 1901	en 1902
			Fr.	Fr.
<i>Pensions viagères</i>				
Ouvriers mutilés . . . . .	49	47	11,255	10,760
Veuves d'ouvriers tués . . . .	88	86	15,405	15,750
Pères et mères d'ouvriers tués.	4	4	900	900
<i>Pensions temporaires</i>				
Orphelins de père et de mère	»	»	»	»
Enfants d'ouvriers mutilés . .	9	6	287	244
Enfants de veuves . . . . .	41	38	1,021	1,113
<i>Secours extraordinaires</i>				
Personnes déjà secourues . . .	6	6	324	384
Proches parents du défunt . .	23	27	2,252	2,620
Ouvriers grièvement blessés .	150	151	26,987	30,142
Vieux ouvriers infirmes . . . .	1	1	150	120
Totaux . . . . .	371	366	58,581	62,033

Les pensions viagères ont diminué de . . . 150 francs.

Les pensions temporaires ont augmenté de . . . 49 »

Les secours extraordinaires id. . . . . 3,553 »

L'augmentation générale est de . . . . . 3,452 »

L'augmentation pour secours extraordinaires a été extrêmement considérable en 1902 par rapport à 1901; l'augmentation de ce poste en 1901 par rapport à 1900, n'avait été que de 1,737 francs, soit plus de moitié moindre.

Le tableau ci-après établit la comparaison des dépenses de la Caisse pendant les cinq dernières années :

ANNÉES	Pensions viagères		Pensions temporaires		Secours extraordinaires		Totaux		Frais d'administration	ENSEMBLE
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
1898	146	28,888 42	41	1,156 »	158	27,251 »	345	57,295 42	2,002 05	59,297 47
1899	145	28,823 50	40	1,232 »	164	27,630 »	349	57,685 50	2,179 30	59,864 80
1900	144	28,503 70	46	1,283 »	165	27,976 »	355	57,762 70	1,972 15	59,734 85
1901	141	27,560 50	50	1,308 »	180	29,713 »	371	58,581 50	2,681 75	61,263 25
1902	137	27,410 50	44	1,357 »	185	33,266 »	366	62,033 50	2,599 25	64,632 75

Les secours distribués de 1840, date de l'institution de la Caisse, jusque fin 1902, soit pendant 63 ans, ont été de 2,543,238 francs, soit une moyenne annuelle de 40,369 fr.

Les dépenses totales ont été de 2,661,805 francs. Les frais d'administration ont donc été en tout de 118,567 fr., soit seulement de 4.45 % de la somme représentant le total des dépenses.

### Situation de la caisse

Au 1<sup>er</sup> janvier 1902, l'avoir était de fr. 264,753 10

A ajouter les recettes de l'année. . . » 68,491 58

Total fr. 333,244 68

A déduire les dépenses de l'année . . » 64,632 75

Au 31 décembre 1902, l'avoir était de fr. 268,611 93

L'avoir de la Caisse a donc augmenté de fr. 3,858 83

L'augmentation totale pendant les trois dernières années a été de fr. 34,170-89.

Le tableau ci-après donne la comparaison des opérations de la Caisse pendant les dix dernières années :

ANNÉES	Recettes	Dépenses	Excédent en recettes	Excédent en dépenses	Avoir total à fin d'année
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1893 (a) .	44,770 31	54,220 85	»	9,450 54	288,315 70
1894 . .	44,485 82	55,619 35	»	11,133 53	277,182 17
1895 (b) .	45,157 13	57,411 27	»	12,254 14	268,058 45
1896 (c) .	46,672 83	59,576 35	»	12,903 52	255,154 93
1897 . .	47,744 55	60,305 35	»	12,560 80	242,594 13
1898 (d) .	52,918 96	59,297 47	»	6,378 51	236,215 62
1899 . .	58,090 22	59,864 80	»	1,774 58	234,441 04
1900 . .	78,158 18	59,734 85	18,423 33	»	252,864 37
1901 . .	73,151 98	61,263 25	11,888 73	»	264,753 10
1902 (e) .	68,491 58	64,632 75	3,858 83	»	268,611 93
a) En 1893, bénéfice sur remboursement d'obligations . . . . .	Fr.				11 00
b) En 1895 Vente d'un titre . . . . .					3,130 42
c) En 1896, » . . . . .				808 55	
remboursement d'obligation . . . . .				37 50	876 05
remboursement d'un secours payé indûment . . . . .				30 00	
d) En 1898, rentrées diverses . . . . .					10 00
e) En 1902, bénéfice sur remboursement de 2 obligations . . . . .					187 50

Grâce aux trois dernières années de prospérité de l'industrie charbonnière, l'avoir de la Caisse s'est sensiblement relevé; mais il est à craindre que ce mouvement ne dure pas longtemps. Déjà pour 1902, les subventions des exploitants ont été de fr. 3,289-08 inférieures à la somme des secours et pensions distribués, tandis que pour l'année 1901 les subventions dépassaient les secours et pensions de fr. 5,394-60.

Les exploitations inactives continuent à grever lourdement le budget de la Caisse; les sommes leur payées en 1902 se sont élevées à 10,461 francs.

Le tableau suivant indique, pour la période des dix dernières années, le montant des charges résultant, pour la Caisse de prévoyance, des secours payés aux établissements inactifs.

ANNÉES	CHARBON- NAGES	MINES MÉTALLIQUES	MINIÈRES	CARRIÈRES (grès, ardoises)	TERRES PLASTIQUES ET SABLES	TOTAUX
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1893 .	4,482 »	1,110 »	8,503 »	300 »	»	14,395 »
1894 .	3,981 »	1,130 »	8,223 »	300 »	180 »	13,814 »
1895 .	3,916 »	960 »	8,046 »	540 »	180 »	13,642 »
1896 .	3,477 »	1,275 »	7,548 »	540 »	180 »	13,020 »
1897 .	3,876 »	1,140 »	10,200 »	540 »	180 »	15,936 »
1898 .	4,131 »	960 »	10,145 »	540 »	180 »	15,956 »
1899 .	3,771 »	960 »	9,655 »	540 »	180 »	15,106 »
1900 .	3,996 »	705 »	6,740 »	420 »	180 »	12,041 »
1901 .	3,731 »	540 »	6,285 »	420 »	180 »	11,156 »
1902 .	3,456 »	420 »	5,985 »	420 »	180 »	10,461 »

Les deux tableaux suivants donnent la répartition des recettes et des dépenses, en tenant compte de la nature de l'exploitation et en distinguant si les établissements sont actifs ou inactifs :

ÉTABLISSEMENTS EN ACTIVITÉ	Nombre	Nombre d'ouvriers occupés	Sommes payées par la caisse	Sommes reçues par la caisse	Boni	Déficit
Charbonnages . . .	7	3,179	Fr. 39,039 50	Fr. 57,826 22	Fr. 18,786 72	Fr. »
Mines métalliques .	2	3	1,505 »	40 89	»	1,464 11
Minières. . . . .	2	31	10,788 »	386 86	»	10,401 14
Carrières (ardoises).	1	11	»	65 15	655 15	»
Terres plastiques et sables . . . . .	4	31	240 »	425 30	185 30	»
Totaux. . . . .	16	3,255	51,572 50	58,744 42	19,037 17	11,865 25
En déduisant le déficit fr.					11,865 25	
Il reste un boni de fr.					7,171 92	
ÉTABLISSEMENTS EN NON ACTIVITÉ	Nombre	Nombre d'ouvriers occupés	Sommes payées par la caisse	Sommes reçues par la caisse	Boni	Déficit
Charbonnages . . .	9	»	Fr. 3,456 »	Fr. »	Fr. »	Fr. 3,456 »
Mines métalliques .	2	»	420 »	»	»	420 »
Minières. . . . .	6	»	5,985 »	»	»	5,985 »
Carrières (grès, ar- doises). . . . .	2	»	420 »	»	»	420 »
Terres plastiques et sables . . . . .	1	»	180 »	»	»	180 »
Totaux . . . . .	20	»	10,461 »	»	»	10,461 »

Enfin, le tableau ci-après renseigne, pour la dernière période quinquennale, le nombre d'accidents ayant nécessité l'intervention de la Caisse :

Années	Nombre d'ouvriers occupés	ACCIDENTS		TUÉS		BLESSÉS	
		Nombre	Proportion par 1,000 ouvriers	Nombre	Proportion par 1,000 ouvriers	Nombre	Proportion par 1,000 ouvriers
1898	2,879	16	5.56	4	1.39	14	4.86
1899	2,925	17	5.81	4	1.37	14	4.79
1900	3,311	15	4.53	7	2.11	9	2.72
1901	3,297	17	5.16	5	1.52	13	3.94
1902	3,255	13	3.99	5	1.54	8	2.46

### Caisses particulières de secours

Les caisses particulières de secours sont alimentées par les exploitants ou par une retenue faite sur les salaires des ouvriers.

Les secours distribués, tant en argent qu'en nature, par les caisses particulières des établissements qui ont fourni les renseignements statistiques se sont élevés à la somme de fr. 49,609-52, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

DÉSIGNATION	Sommes payées		Distribution			Frais d'hôpitaux	Honoraires des médecins	Dépenses diverses	Total des dépenses	Nombre d'individus secourus
	aux ouvriers blessés	aux ouvriers malades et à leurs familles	en médicaments	en charbon	en vivres et en habillements					
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
Mines de houille . . . . .	14,091 54	5,973 24	8,002 64	1,597 10	157 »	1,288 60	9,212 »	1,396 75	41,718 87	1,217
Mines métalliques . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Minières . . . . .	7,111 12	120 »	92 11	96 »	304 35	»	142 07	25 »	7,890 65	24
Carrières . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Terres plastiques et sables. . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux . . . . .	21,202 66	6,093 24	8,094 75	1,693 10	461 35	1,288 60	9,354 07	1,421 75	49,609 52	1,241

Ces dépenses se sont élevées à :

en 1901,	fr.	48,886-29 ;
en 1900,	»	40,556-58 ;
en 1899,	»	37,799-21 ;
en 1898,	»	33,429-80.

Il convient toutefois de remarquer, qu'il ne faut pas attacher une grande importance aux chiffres renseignés dans ce dernier tableau, parce que les établissements sont libres de fournir les renseignements concernant leurs caisses particulières de secours et que plusieurs d'entre eux ne les fournissent pas.

#### CAISSE DU LUXEMBOURG (1)

##### A. — Caisse commune de prévoyance

Recettes . . . .	fr.	12,730 66
Dépenses . . . .		11,557 50
Boni . . . .	fr.	1,173 16

Les recettes ont diminué en 1902 de fr. 50-73.

Le salaire moyen a été de fr. 3-71, contre 3-40 en 1901.

Les dépenses ont augmenté de fr. 558-25 par rapport à l'exercice précédent.

La réserve de la caisse était au 31 décembre 1901 de fr. 42,266-88; au 31 décembre 1902, elle s'élevait à fr. 44,026-77.

Le nombre des établissements associés était, à la fin de 1902, de 10, comprenant 12 exploitations qui ont employé 783 ouvriers. Ceux-ci ont fourni 211,410 journées de travail et reçu un salaire total de 785,280 francs correspondant à fr. 1,002-91 ou fr. 3-71 par jour.

(1) Rapporteur : M. J.-H. Fabry.

Les recettes de l'année se décomposent comme suit :

Retenues sur les salaires des ouvriers.	fr.	5,889	61
Cotisations des exploitants.		5,889	61
Subside de l'Etat.		231	44
Rente sur l'Etat.		720	»
Total.	fr.	12,730	66

Les dépenses de 1902 en pensions et secours ont été appliquées comme suit :

41 ouvriers incapables de travailler	fr.	5,512	50
17 veuves d'ouvriers.		2,125	»
8 parents d'ouvriers.		495	»
43 ouvriers vieux et infirmes		2,090	»
5 enfants		200	»
8 secours		675	»
Total	fr.	11,097	50

Les charges de l'Association étaient au 1<sup>er</sup> janvier 1903, savoir :

Pensions acquises, déduction faite des secours temporaires et des extinctions de l'année	fr.	11,480	»
Frais d'administration		460	»
Total	fr.	11,940	»
Les charges au 1 <sup>er</sup> janvier 1902 étaient de		11,796	75
Soit en plus pour 1903	fr.	143	25

**B. — Caisses particulières de secours**

Les recettes pour l'année 1902 s'élèvent à fr.	10,981 47
»                   »           1901           »           .	10,722 78
	258 69
D'où une augmentation de fr.	258 69
Les dépenses en 1902 s'élèvent à. . . .	10,902 45
»           1901           »           . . . .	10,727 05
	175 40
Les dépenses de 1902 sont donc supérieures à celles de 1901 de . . . . . fr.	175 40

**C. — Accidents.**

Ouvriers blessés . . . . . 3

APPROUVÉ PAR LA COMMISSION PERMANENTE DES CAISSES DE PRÉVOYANCE  
EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS :

*L'Ingénieur en chef-directeur*  
*des Mines,*

*Membre-Secrétaire,*

LOUIS DEJARDIN.

*L'Inspecteur général des Mines,*  
*Président,*

AD. FIRKET.